

L'ASSOCIATION

Le conseil d'administration de l'association compte actuellement 9 membres, tous actifs et bénévoles. Nos frais de fonctionnement s'élèvent à 2 % du total des fonds réunis dans l'année.

BUT

L'association a pour but de venir en aide sur le plan financier aux écoles paroissiales des Verrettes et de La Chapelle et au maintien des cantines dans ces écoles.

ARTISANAT et PEINTURE

L'association vend de l'artisanat en provenance de congrégations religieuses, d'artisans et d'artistes indépendants haïtiens : des œuvres en métal, peintures haïtiennes produites par des peintres de talent ou de renom.

L'association aide des artisans, des artistes, des congrégations et favorise l'exportation de l'art haïtien.

Toutes ces personnes peuvent vivre de leur art ou de leur travail.

Le produit des ventes est versé intégralement pour le fonctionnement des écoles.

AGENDA DES ACTIVITÉS 2021

Exposition-vente de tableaux haïtiens

Office de tourisme de Divonne à la blanchisserie, du jeudi 1^{er} juillet au lundi 12 juillet 2021.

Assemblée générale de l'association

Le samedi 16 octobre 2021, en présence du conseil d'administration.

Ventes aux sorties des messes

sur la paroisse Saint Jean-Paul II. Les dates ne sont pas arrêtées.

Marché de Noël à Divonne à l'office de tourisme à la blanchisserie du mardi 7 au dimanche 12 décembre 2021.

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉCOLES

Année 2019 : **32.264 €**

Année 2020 : **29.966 €**

Versement année 2021 : **22.284 €.**

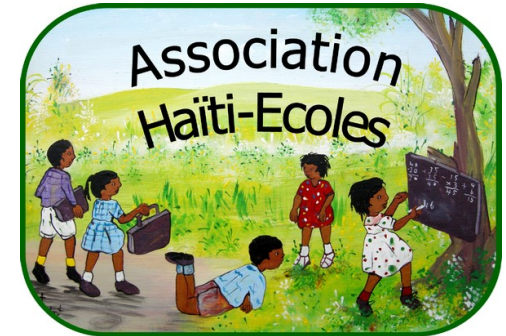
11.142 € pour les écoles de la paroisse de Verrettes.

11.142 € pour les écoles de la paroisse de La Chapelle.

La participation des parents à la scolarité devrait être de 3 à 7 € par an et par enfant, depuis la pandémie en 2020 les parents n'ont pas pu contribuer aux frais de scolarité

Nous avons besoin de votre soutien pour poursuivre notre action.

Octobre 2021



82, rue Saint-Denis
Presbytère - 01170 CESSY

<http://www.haiti-ecole.org>

Coordonnées

Présidente :

Madame Marie-Noëlle BATARD
(04 50 41 99 59)

Vice-Présidente :

Madame Bernadette THONNART

Trésorier et Secrétaire :

Monsieur Pierre BATARD

Trésorière Adjointe :

Madame Rita JAILLANT

HISTORIQUE

En septembre 1988, Soeur Marie-Rose Claude, ancienne institutrice à l'école Jeanne d'Arc de Gex, est partie en Haïti en compagnie d'autres religieuses de la congrégation des Dominicaines pour participer au développement des écoles de Verrettes et de La Chapelle, enseigner aux enfants et former des professeurs.

Dès cette époque, un groupe d'amies de Cessy a entrepris des actions pour aider financièrement l'œuvre des Dominicaines.

En 1998, l'association Haïti Écoles a été créée pour formaliser et amplifier cette action.

Aujourd'hui, deux prêtres haïtiens sont chargés de la gestion administrative, financière et pédagogique de ces écoles et les professeurs sont haïtiens.

LES ÉCOLES

Le secteur de La Chapelle a ouvert un collège Secondaire en 2007.

Quatre écoles à Verrettes et quatre écoles à la Chapelle. Environ 2000 enfants défavorisés sont scolarisés par 80 enseignants.

En 2020 ouverture d'une école au centre de Verrettes avec les classes suivantes : jardin d'enfants, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} année et un collège secondaire 1^{ère} et 2^{ème} année.

NOS ACTIONS 2020 2021

Durant l'année 2020 suite aux diverses périodes de confinement nous avons pu assurer seulement quelques manifestations. L'association a maintenu les versements habituels pour les écoles, ce qui l'a amenée à prendre la plus grande partie des fonds qu'elle tenait en réserve. En 2021, nous avons dû diminuer le montant des versements aux écoles. Nous avons seulement pu reprendre les manifestations en juillet 2021.

NOUVELLES D'HAÏTI ET DES ÉCOLES

La crise politique et sociale s'est accentuée en Haïti. La violence et la pauvreté grandissent. Les parents n'ont pas pu contribuer à la scolarité de leurs enfants depuis le début de la pandémie.

La région où se situent les écoles n'a pas été touchée par le séisme du 14 août 2021 qui a sinistré le sud-ouest de l'île.

Notre priorité reste la scolarisation des enfants défavorisés des écoles paroissiales de Verrettes et de La Chapelle en Haïti. L'association assure une participation aux cantines des écoles.



La rentrée scolaire 2021/2022
a eu lieu le 21 septembre 2021
dans les écoles de montagnes

L'école St Guillaume à La Chapelle est devenue trop petite pour accueillir l'ensemble des élèves du primaire, avec 516 élèves. Le Père Toussaint recherche des donateurs pour construire de nouvelles salles de classe. Il a depuis plusieurs années déplacé 130 élèves dans les locaux du collège Jean Pelissier, situé à proximité. Les effectifs du collège sont en augmentation, il lui faudrait libérer des salles.

L'association Haïti Écoles participe à hauteur de 33% du montant des salaires des enseignants et du personnel de service (cuisinières, gardiens, aides-maternelles...) et elle aide au maintien des cantines.

COMMENT SOUTENIR L'ASSOCIATION

- En achetant une carte annuelle de membre bienfaiteur au prix de 10 €.
C'est un geste qui sera utile. Bien entendu, le montant de 10 € n'est pas limitatif.

- En faisant un don

Vous pouvez nous envoyer vos dons, par chèque libellé au nom de l'association « HAÏTI ÉCOLES » à notre adresse :
82, rue Saint-Denis – 01170 CESSY
ou par virement
sur notre compte bancaire :
Association Haïti Écoles

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB
10278	07237	00061193940	45
Domiciliation Crédit Mutuel Gessien			